

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00643

Numéro SIREN : 537 716 656

Nom ou dénomination : INDIGO HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 3646

BILAN ACTIF

2000178 - SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/21	31/12/20	en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage. Indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations	950 000,00	950 000,00		
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	950 000,00	950 000,00		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)				
Autres (3)	56 120,00	152 214,97	-96 094,97	-63,13
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	93 294,15	85 947,23	7 346,92	8,55
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	149 414,15	238 162,20	-88 748,05	-37,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 099 414,15	1 188 162,20	-88 748,05	-7,47

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifié conforme

INDIGO HOLDING

ZAC GRIFFON

511, Route de la Seds BAT 1-1

13127 VITROLLES

Tél. 04 42 41 66 80

SIRET 537 716 656 00021

TVA FR 16 537 716 656 APE 6420 4

BILAN PASSIF

2000178 - SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	31/12/21	31/12/20	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 333 330,00)	333 330,00	333 330,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	616 670,00	616 670,00		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	33 333,00	33 333,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	45 672,30	45 013,34	658,96	1,46
Report à nouveau	-475 000,00	-210 000,00	-265 000,00	-126,19
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	479 513,58	210 658,77	268 854,81	127,63
SITUATION NETTE	1 033 518,88	1 029 005,11	4 513,77	0,44
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 033 518,88	1 029 005,11	4 513,77	0,44
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établis. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 525,27	5 697,27	2 828,00	49,64
Dettes fiscales et sociales	57 370,00	153 459,82	-96 089,82	-62,62
Dettes Immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	65 895,27	159 157,09	-93 261,82	-58,60
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 099 414,15	1 188 162,20	-88 748,05	-7,47

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

65 895,27

159 157,09

COMPTE DE RÉSULTAT

2000178 - SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	14 400,00	14 400,00		
Montant net du chiffre d'affaires	14 400,00	14 400,00		
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		71 305,00	-71 305,00	-100,00
Autres produits	-0,20	59,24	-59,44	-100,34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	14 399,80	85 764,24	-71 364,44	-83,21
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	8 275,07	83 072,52	-74 797,45	-90,04
Impôts, taxes et versements assimilés	347,00	341,00	6,00	1,76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	14,15		14,15	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 636,22	83 413,52	-74 777,30	-89,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 763,58	2 350,72	3 412,86	145,18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

2000178 - SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	475 000,00	209 553,00	265 447,00	126,67
Autres valeurs mobilières et créances d'actif Immo. (3)				
Autres Intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	475 000,00	209 553,00	265 447,00	126,67
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	475 000,00	209 553,00	265 447,00	126,67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	480 763,58	211 903,72	268 859,86	126,88
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	1 250,00	1 244,95	5,05	0,41
TOTAL DES PRODUITS	489 399,80	295 317,24	194 082,56	65,72
TOTAL DES CHARGES	9 886,22	84 658,47	-74 772,25	-88,32
Bénéfice au Part	479 513,58	210 658,77	268 854,81	127,63

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS INDIGO HOLDING

Société par actions simplifiée

Au capital de 333 330 EUROS

Siège social 511 route de la Seds

ZAC du Griffon

13 127 VITROLLES

RCS SALON DE PROVENCE : 537 716 656

**DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDNAIRE
DU 15 JUIN 2022**

L'an deux-mille vingt-deux et le quinze juin à quatorze heures trente

Les associés de la SAS INDIGO HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 333 330 €, divisé en trente-trois mille trois cent trente-trois actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la présidence.

Sont présents :

Monsieur David BENEZRA

Porteur de sept mille actions,

7 000 actions

Madame Alexandra BROSSARD

Porteur de trois mille actions,

3 000 actions

TOTAL PRODUCE BV

Porteur de vingt-trois mille trois cent trente-trois actions

23 333 actions

Total, trente-trois mille trois cent trente-trois actions

33 333 actions

Seuls associés de la société et représente en tant que tel la totalité des actions émises par cette dernière. Ainsi l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, l'apposition des signatures des associés ou de son représentant au bas du présent procès-verbal valant signature de la feuille de présence.

L'assemblée est présidée par Monsieur David BENEZRA, Président.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le président ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2021** à la présidence ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Nouveau Code de Commerce

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2021** ;
- Le rapport de gestion établi par le président
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau Code de Commerce.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des associés, au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions :

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce établis par le président.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 Décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 dudit code ne sont à approuver.

En conséquence, il donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 479 514€.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante du bénéfice :

Au poste « Acompte Dividendes répartis en instance d'affectation » : 475 000 €

-Au poste « Autres réserves » : 4 514 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, le président rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE €
2018	520 000
2019	400 000
2020	210 000

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau Code de Commerce.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale constate que le président n'a pris aucune rémunération pour l'exercice clos au 31/12/2021

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés.

Monsieur David BENEZRA



Madame Alexandra BROSSARD



TOTAL PRODUCE BV



INDIGO HOLDING

Société par actions simplifiée

ZAC DU GRIFFON

511 ROUTE DE LA SEDS

13127 VITROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

INDIGO HOLDING

Société par actions simplifiée

ZAC DU GRIFFON

511 ROUTE DE LA SEDS

13127 VITROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société INDIGO HOLDING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INDIGO HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 5 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Christophe PERRAU

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N° 15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INDIGO HOLDING</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>511 ROUTE DE LA SEDS /BATIMENT 14/PARC LE GRIFFON 13127 VITROLLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>53771665600021</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
AC IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (J)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	950 000
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	950 000		
AC IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	56 120	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	93 294		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	149 414		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 099 414		

Désignation de l'entreprise		SAS INDIGO HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :333 330.....)	DA			333 330
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			616 670
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			33 333
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			45 672
	Report à nouveau	DH			-475 000
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			479 514
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			8 525
	Dettes fiscales et sociales	DY			57 370
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			65 895
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			1 099 414

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	14 400	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 400	FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

4

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INDIGO HOLDING</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 250
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	489 400
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 886
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	479 514

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 099 414,15 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 479 513,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

LA FILIALE TP INDIGO EST DOMICILIEE 511 ROUTE DE LA SEDS BATIMENT 14-PARC GRIFFON
13127 VITROLLES.

LA HOLDING POSSEDE 100 % DES ACTIONS DE TP INDIGO

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) TP INDIGO - 511 ROUTE DE LA SEDS BAT 14 13127 VITROL	200 000,00	762 950,00	100,00	480 172,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
TP INDIGO - 511 ROUTE DE LA SEDS BAT 14 13127 VITROLLES - 445168107	200 000,00	762 950,00	100,00	950 000,00	950 000,00				480 172,00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

ENTREPRISES LIÉES

SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

TOTAL PRODUCE BV PRIVATE LIMITED COMPANY

SIEGE SOCIAL:

19, MARCONISTRAAT
3029 ROTTERDAM PAYS-BAS

SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

LA HOLDING INDIGO EST LA TETE DE GROUPE EN FRANCE , EN CE QUI CONCERNE L'INTEGRATION FISCALE .

CAPITAUX PROPRES

SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIONS

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	33 333,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	33 333,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS INDIGO HOLDING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 525,27	8 525,27		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	57 370,00	57 370,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	65 895,27	65 895,27		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés